La séance du conseil municipal s'est déroulée le samedi 30 novembre sous la présidence de Claire DELANDE CATTIAUX Maire de Gagnac sur Cère.

Présents :

Claire DELANDE, Eric BEGUEY

Absents :

Anthony DOS-SANTOS

En début de séance le maire précise que suite à un courrier en provenance de la préfecture , dans le cas d'élections complémentaires ce texte n'interdit pas dans un délais de trois mois précédant à de nouvelles élections à ce que le conseil municipal puisse se réunir valablement. Les décisions du conseil municipal n'étant pas limitées à la seule gestion des affaires courantes de la commune.

ORDRE DU JOUR CM DU 30NOVEMBRE 2024

Election du secrétaire de séance

Eric BEGUEY est nommé secrétaire de séance.

Approbation du procès verbal de la dernière séance (1er octobre 2024)

En l'absence de remarques particulières et après précision du maire stipulant que faisant suite à la démission de la secrétaire de séance en charge de ce procès verbal c'est au maire de l'établir. Toutefois ont été tenues compte des demandes de rajouts d'éléments dans les questions diverses faite par Mme Elodie Lys-Auillans (PV du 3 septembre modifié en ce sens).

Le procès verbal et approuvé

Maison de la Place : acceptation du devis modifié pour la couverture, signature d'avenants et modification du plan de financement fonds vert

Suite aux différentes préconisations de l'architecte le devis est modifié.

Le devis s'élève à 67240 € Ht

La modification es acceptée, Eric BEGUEY ajoute que des positifs sont également prévus.

Lot N° 1 (Gros œuvre) L'entreprise SAS LESTRADE à été rachetée par Mr DELON

Le marché du lot 1 est transféré à l entreprise SAS LESTRADE DELON (N° Siret et devis inchangés). Eric BEGUEY souligne que c'est la même entreprise.

Lot N° 3 entreprise VIGIER NEGOCE suite déplacement du Poêle, il en résulte une baisse de 940,49 € . soit un devis qui passe de 13460,86 € Ht au lieu de 14283,35.

Lot n° 5 Entreprise TERRERA (peinture) , Suite au déplacement du Poêle, la pose d'ossatures supplémentaires entraine une augmentation de 160 € Ht

Lot n° 6 entreprise BATTUT, le remplacement du conduit d'évacuation des fumées en toiture par un système « PGI Ventouse » entraine ne diminution de 1000 € Ht.

Modification su plan de financement « Fond Vert » future mairie : Demande de modification de l'état suite aux changements de tarif basés postérieurement sur les estimations de l'architecte d'un montant de 46196€ afin de compléter la demande de subvention sur la plate forme dont le nouveau montant s'élève désormais à 59477 €

Soit pour un fond vert à 11 % un montant de 6542 € au lieu de 5083 €

L'intégralité de ces modifications est approuvée.

Recrutement d'un agent à contrat à durée déterminée pour l'entretien des locaux

Le contrat liant la personne avec l'association ENTRAIDE ayant atteint les deux ans réglementaires, l'emploi de cette personne à temps partiel est proposé.

En attendant la publication qui devrait duré un mois l'embauche d'un personne auprès de l'association ENTRAIDE sera nécessaire afin d'assurer le nettoyage des locaux..

Cette proposition est acceptée.

Aliénation d'une partie d'un chemin communal suite à la demande d'acquisition de la société Andros

Le Chemin étant déjà coupé cette portion restant de 157 m2 permettrait d'étendre la construction d'un bâtiment.

Cette surface n'ayant aucun intérêt pour la commune.

Un somme forfaitaire de 1200 € sera demandé à la société ANDROS pour couvrir les frais engagés par la mairie.

Cette proposition est acceptée.

Adhésion 2025 au SDAIL

L'adhésion d'un montant de 820 € est renouvelée pour l'année 2025

Admission en non-valeur sur le budget de l'eau potable et de l'assainissement

Concernant une personne non solvable l'admission en non valeur d'un montant de 73,84 € pour l'eau et 214,8 4€ pour l'assainissement est accepté afin de facilité la trésorerie en gardant la possibilité de récupérer la somme dans le cas ou la situation de la personne evolue.

Tableau du conseil municipal

Suite à la démission de 9 conseillés municipaux il convient de mettre le tableau du conseil municipal à jour en attendant la nouvelle composition faisant suite à de nouvelles élections.

Le nouveau est approuvé comme suit

Claire DELANDE CATTIAUX Maire, Eric BEGUEY Deuxième adjoint et Antony DOS SANTOS premier conseillé.

La composition du tableau est acceptée.

Demande de subvention pour l'association le Vallon

L'association ne correspond pas , la demande est ajournée

M 57 : modification de la décision d'amortissement

Concernant les communes de moins de 3000 habitants seuls les amortissements en cours sont maintenus.

Cette proposition de garder les amortissements en place est acceptée

Délibérations modificatives sur les 3 budgets

Ne concerne que le budget de la commune pour la maison de la la place il avait été prévu une somme de 200000 € compte tenu que les travaux ont commencé des factures dont il va falloir honorer vont arriver nécessitant la création de DM sur des programmes qui ne servirons pas jusqu'au vote du budget 2025.

Restauration du mur de soutènement 1600 €

Réseau de voirie 1000 €

Aménagement du cimetière 20 000 €

Voirie 3000 €

Chemin communal VC 110 5000 €

Achat terrain nu 20000 €

Numérisation de l'état civil 4000 €

Eglise 150 000 €

Matériel de bureau 2000 €

Caméras 800 €

Sécurisation du port 30 000 €

Immeuble en péril 38 140 €

Toutes ces sommes seront basculées sur le projet de la maison de La place.

Révisions des loyers au 1er janvier 2025

Les loyers seront majorés au premier janvier suivant l'indice de la construction de 2,47 %

Ce qui porte le loyer « PALULOS 1 » de 306,53 € passe à 314,10 € et « PALULOS 2 » de 380,49 € à 389,89 €

Questions diverses

Le rapport 2023 de CAUVALDOR voté en conseil communautaire à été transmis aux élus pour qu'ils en prennent connaissance.

Réception de deux avis de subventions pour l'église :

Fond de concours Causse et Vallée de 34226,16 € et fond de soutien de la communauté de commune pour la restauration du patrimoine 8000 €

Ces subventions qui devront être acceptées lors du prochain conseil municipal